

CHAM

PRIMAIRE

**CLASSE À HORAIRES
AMÉNAGÉS MUSICALES**

**LA MUSIQUE AU
COEUR DE L'ÉCOLE !**

» CM1 - CM2

**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
GUYNEMER**





C'EST QUOI ?

Cette classe permet aux élèves de bénéficier chaque semaine, pendant le temps scolaire, de **quatre heures d'enseignement artistique musical**, dispensées par les professeurs du conservatoire de musique et d'art dramatique de la ville de Nevers. L'objectif est de développer leur sens de l'écoute, leur concentration, leur sens critique, autant d'éléments qui favorisent la réussite scolaire et l'épanouissement des élèves.

POUR QUI ?

Ce dispositif, **entièrement gratuit**, est ouvert à tous les élèves qui feront leur rentrée en CM1 ou en CM2 le 1^{er} septembre 2025.

Aucun prérequis musical n'est nécessaire. La motivation de l'enfant est déterminante.

» Les élèves peuvent ensuite poursuivre leur parcours en 6^e CHAM au collège Adam Billaut de Nevers.



QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Des équipes enseignantes sont dédiées à la classe et accompagnent les élèves dans le cadre des enseignements généraux et musicaux.

Le programme scolaire est maintenu dans son intégralité. Les cours musicaux ont lieu **le mardi matin et le jeudi matin au Conservatoire de Nevers**, selon la répartition suivante :

- **1h30 d'éducation musicale**
générale et technique
- **1h30 de pratique collective**
- **1h de formation instrumentale**
en groupe restreint

AUCUN PRÉREQUIS MUSICAL !



ÇA M'INTÉRESSE, COMMENT FAIRE ?

**Il suffit de remplir la fiche
de candidature ci-jointe. →**

**Une temps de rencontre avec votre enfant sera
organisé au conservatoire le mercredi 11 juin (matin).**
Une commission examinera la candidature et décidera
l'admission dans les 15 jours.

CALENDRIER 2025

**DATE LIMITE DES CANDIDATURES
LUNDI 26 MAI 2025**

**RENTÉE EN CLASSE
À HORAIRES AMÉNAGÉS
LUNDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2025**

FICHE DE CANDIDATURE

Année scolaire 2025-2026



Candidature pour une entrée

en **CM1** en **CM2**

en classe à Horaires Aménagés Musicale,
à «dominante instrumentale» de l'école Guynemer

L'ÉLÈVE

Nom/Prénom de l'élève

Date de naissance

Pratique d'un instrument Non Oui (lequel)

Établissement scolaire fréquenté en 2024-2025

Adresse du domicile

Code postal Ville

LE REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom et Prénom du responsable

Adresse du domicile

Courriel

Téléphone

**Je prend note que l'admission définitive de mon enfant sera
prononcée par la DSDEN**

Date et signature





**FICHE DE CANDIDATURE À REMPLIR
AU VERSO**

**CE DOCUMENT EST À REMETTRE À
L'ENSEIGNANT DE VOTRE ENFANT**

OU

**À ENVOYER PAR MAIL À
corinne.augendre@ac-dijon.fr**



**OU INSCRIVEZ-VOUS
DIRECTEMENT EN LIGNE**



RENSEIGNEMENTS

» DSDEN

19 PLACE SAINT-EXUPÉRY, 58000 NEVERS

03 86 93 22 05 - 06 75 88 48 42
corinne.augendre@ac-dijon.fr

Accueil du lundi au vendredi :
8h-12h / 13h30-17h

» CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DE NEVERS

ALLÉE DES URSULINES, 58000 NEVERS

03 86 68 48 80
ecole.musique@ville-nevers.fr

Accueil du lundi au vendredi :
lundi : 8h30-12h / 14h-18h30
mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h / 14h-18h
mercredi : 8h30-12h / 13h30-19h

» DIRECTION DE L'ENFANCE DE LA VILLE DE NEVERS

03 86 68 46 36
service.education@ville-nevers.fr

Accueil du lundi au vendredi :
8h-12h / 13h30-17h30

+ D'INFOS

Portail culturel de la ville de Nevers :
culture.nevers.fr rubrique « Lieux culturels »

Site de la ville de Nevers :
<https://www.nevers.fr/vivre-a-nevers/enfance-et-jeunesse/scolaire/la-classe-musicale>

Site de l'académie de Dijon :
<https://www.ac-dijon.fr/dsden58>